



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL n° 75 du 28 août 2017

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL.....2

Mission de coordination des contentieux des politiques publiques.....2
Arrêté n°2017-17-121 organisant la suppléance du préfet du Pas-de-Calais.....2

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

MISSION DE COORDINATION DES CONTENTIEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES

Arrêté n°2017-17-121 organisant la suppléance du préfet du Pas-de-Calais

par arrêté du 28 août 2017

sur Proposition de Monsieur le sous-préfet de Béthune

Article 1er : M.Nicolas HONORE, sous-préfet de Béthune, est désigné pour exercer la suppléance du préfet du Pas-de-Calais pour la journée du mardi 29 août 2017 de 6 h 00 à 17 h 00 .

Article 2 : Le sous-préfet de Béthune est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé Le préfet
